

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1999)
Heft: 1

Artikel: 292 requêtes ont encore été acceptées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ENERGIE 2000:

292 REQUÊTES ONT ENCORE ÉTÉ ACCEPTÉES

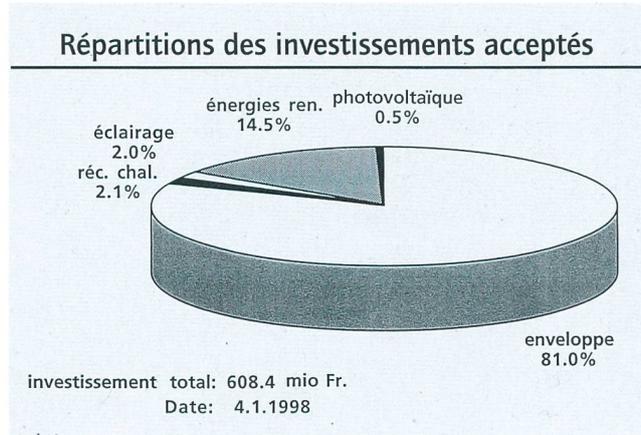
A la fin de mai 1998, le programme d'investissement Energie 2000 avait fait l'objet de 3'425 demandes, pour des contributions fédérales de 100 millions de francs et des investissements de 960 millions.

Le crédit de 64 millions libéré pour le programme d'investissement Energie 2000 étant épuisé à la fin d'avril 1998, il restait à en faire le meilleur usage en gérant les requêtes. A la fin de mai, le nombre total des demandes dépassait 3'400, pour des contributions de 100 millions de francs et des investissements de 960 millions. Aucune requête n'a plus été enregistrée ensuite. A la fin de l'année, 292 demandes supplémentaires avaient bénéficié de la récupération des fonds accordés pour des projets finalement abandonnés; elles portaient sur 4,8 millions de francs, devant permettre 45 millions d'investissements.

Cette stratégie a permis de compenser quelque peu le retard pris par le Tessin et la

Suisse romande dans ce programme. Toutes les demandes mises en liste d'attente et émanant de ces deux régions ont été satisfaites, soit 7 demandes, pour 0,25 million de francs de contributions et des investissements de 2,2 millions au Tessin, et 55 demandes, pour 1,3 millions de francs de contributions et des investissements de 13 millions en Suisse romande. En Suisse allemande, 230 requêtes ont été acceptées, donnant droit à 3,3 millions de francs d'aide pour quelque 32 millions d'investissements. Le couperet est tombé pour 426 requêtes de cette région mises en liste d'attente, qui demandaient 12,9 millions de francs de soutien. Aucune requête ne peut plus être acceptée depuis le 1^{er} janvier 1999 en vertu de l'arrêté fédéral. Les requérants ont été informés et les listes d'attente supprimées.

1999, troisième année du programme d'investissement, devra être celle de la réalisation des projets approuvés et non encore entièrement réalisés. Pour donner droit aux contributions



fédérales, les travaux devront être terminés pour la fin de juin, faute de quoi l'aide promise sera réduite, voire supprimée. Les centres de compétence devront être en possession des décomptes finaux avant le 30 septembre 1999. Un délai supplémentaire ne sera pas accordé.

Il sera fait une évaluation des retombées du programme en termes d'économies d'énergie, de réduction des rejets de CO₂, d'investissements et d'emplois, et les résultats seront rendus publics, vraisemblablement le 26 novembre 1999, lors de la manifestation de clôture.

Information:
Programme d'investissement Energie 2000
Centre de compétence
Ch. de la Raye 13
1024 Ecublens
Tél. 021/693 70 91
Fax 021/693 55 60

Investissements soumis et contributions fédérales

